

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

RELATIF AU PROJET DE REGLEMENTATION DE BOISEMENT DES COMMUNES DE VERANNE ET ROISEY

Dans le cadre de la mise à jour de la réglementation de boisement des communes de Veranne et Roisey, le projet de zonage et de contenu de la réglementation, validé par la Commission Communale d'Aménagement Foncier, fera l'objet d'une enquête publique du **mardi 26 mai 2026 à 9h00 au vendredi 26 juin 2026 à 17h30**.

Cette enquête est ouverte par arrêté (AR-2026-04-69) du Président du Département de la Loire.

Monsieur Gérard FONTBONNE, magistrat administratif retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal administratif de Lyon.

Le dossier d'enquête pourra être consulté du **mardi 26 mai 2026 à 9h00 au vendredi 26 juin 2026 à 17h30, en mairies de Veranne et de Roisey**, aux jours et heures d'ouverture des secrétariats de Veranne, le lundi de 14h00 à 17h00 ou le mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 14h00 à 17h30 ; Roisey, le lundi, mercredi et jeudi de 13h30 à 16h00 ou le mardi de 9h00 à 11h30, (sous réserve de fermetures exceptionnelles).

Ce dossier sera également consultable sur le site internet du département de la Loire pendant la durée de l'enquête, à l'adresse suivante : www.loire.fr/enquete-publique.

Le public pourra consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet aux jours et heures d'ouverture des secrétariats des mairies ou les adresser par courrier à l'attention du commissaire enquêteur (réglementation de boisement) - 1 place de la Mairie - 42520 VERANNE, ou les envoyer par voie électronique à l'adresse suivante : ep.rb.veranne.roisey@loire.fr

Un poste informatique est mis à disposition au Département de la Loire, 22 rue Paul Petrit, 42022 Saint Etienne, uniquement sur rendez-vous (04 77 12 52 31), du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Le dossier d'enquête comprend les pièces suivantes :

- 1 : la délibération du Département prévue à l'article R.126-1 du Code rural et de la pêche maritime,
- 2 : un plan comportant le tracé du ou des périmètres délimités en application du deuxième alinéa de l'article R.126-3,
- 3 : le détail des interdictions et des restrictions de semis, plantations ou replantations d'essences forestières envisagées à l'intérieur de chacun des périmètres,
- 4 : la liste, établie sur la base des documents cadastraux, des parcelles comprises dans le ou les périmètres et de leurs propriétaires,
- 5 : le rapport sur les incidences environnementales et son résumé non technique, ainsi que l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse,
- 6 : une note de présentation des éléments requis au titre de l'article R.123-8 du Code de l'environnement.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie, pour recevoir les observations :

- le lundi 1er juin 2026, de 14h00 à 17h00 à Veranne,
- le mercredi 17 juin 2026, de 13h30 à 16h00 à Roisey,
- le vendredi 26 juin 2026, de 14h30 à 17h30 à Veranne.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pourra être consultée par le public en mairies de Veranne et Roisey, aux jours et heures d'ouverture des secrétariats, ainsi que sur le site du département à www.loire.fr/enquetepublique, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Une copie de ce rapport pourra être obtenue auprès du Département de la Loire - PADD - DEEFA - Service Agriculture Agroalimentaire et Forêt (SAAF) - 2 rue Charles de Gaulle - 42022 SAINT ETIENNE Cedex 1.

Toute information sur le projet peut être obtenue auprès de Madame Lucie MORIN - Département de la Loire - PADD - DEEFA - SAAF - 2 rue Charles de Gaulle - 42022 SAINT ETIENNE Cedex 1 - tél : 04 77 43 71 20.

Par arrêté ministériel du 28 décembre 2025, le tarif annuel 2026 des annonces légales est calculé au caractère. Il est fixé à 0,189 euros HT le caractère pour le département de la Loire. Les avis de constitution, de liquidation, clôture de liquidation, procédures collectives, les logos et entêtes font l'objet d'une tarification au forfait. Ces tarifs ne peuvent faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.



NOÉPACK

Constitution

Aux termes d'un acte signé électroniquement le 20/04/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : société par actions simplifiée
DENOMINATION : NoéPack
SIEGE SOCIAL : SAINT-ETIENNE (42100), 83 A rue des Alliés

OBJET : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'achat, la vente, le négoce de tous matériels et produits d'emballage sous toutes ses formes,
- Le conditionnement, la logistique et l'entretien desdits produits et matériels,
- Et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
CAPITAL : 5 000 euros
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque associé a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION D' ACTIONS : Toute transmission d'actions à titre onéreux ou gratuit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Madame Kathya BRUCKER, demeurant à SAVIGNEUX (42600), 23 rue du Bicêtre.
IMMATRICULATION : au RCS de SAINT-ETIENNE.

Pour avis

GAEC DES SAVEURS

Société civile au capital de 100.700 €
207 Route du Maître
42140 GRAMMOND
498 133 370 RCS SAINT ETIENNE

Dissolution

Suivant décision du 31/03/2026, l'Associé unique du GAEC DES SAVEURS a décidé la dissolution du groupement au 31/03/2026.

Monsieur Jean-Pierre CARTERON a été nommé liquidateur. Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : 207 Route du Maître, 42140 GRAMMOND.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de ST ETIENNE.

3CVMF

Société par actions simplifiée à actionnaire unique au capital de 200 000 €
Siège social : LA TALAUDIERE (Loire)
55 Allée de la Halle – Pôle de la Viande
R.C.S. : SAINT ETIENNE 931 474 522

Changement de Directeur Général

Le Président de la société a décidé de :
1) mettre fin aux fonctions de Directeur Général de Monsieur Christophe POULAIN avec effet au 10 mars 2026

2) nommer Monsieur Arnaud PASCAL demeurant à LYON (Rhône) 36 rue Félix Jacquier aux fonctions de Directeur Général avec effet au 10 mars 2026.

Inscription modificative et dépôt légal : R.C.S. SAINT ETIENNE.

LE PRESIDENT,

DISTRIMF

SAS au capital de 200 000 €
Siège social : LA TALAUDIERE (Loire)
Pôle de la Viande – 55 Allée de la Halle
R.C.S. : ST ETIENNE 980 733 224

Changement de Directeur Général

Le Président de la société a décidé de :
1) mettre fin aux fonctions de Directeur Général de Monsieur Christophe POULAIN avec effet au 10 mars 2026

2) nommer Monsieur Arnaud PASCAL demeurant à LYON (Rhône) 36 rue Félix Jacquier aux fonctions de Directeur Général avec effet au 10 mars 2026.

Inscription modificative et dépôt légal : R.C.S. SAINT ETIENNE.

LE PRESIDENT,

TALOGIC

Société par actions simplifiée au capital de 510 000 €
Siège social : LA TALAUDIERE (Loire)
301 Rue René Cassin
R.C.S. : SAINT ETIENNE 922 478 375

Changement de Directeur Général

Le Président de la société a décidé de :
1) mettre fin aux fonctions de Directeur Général de Monsieur Frédérick FLEURET avec effet au 30 janvier 2026

2) nommer Monsieur Arnaud PASCAL demeurant à LYON (Rhône) 36 rue Félix Jacquier aux fonctions de Directeur Général avec effet au 30 janvier 2026.

Inscription modificative et dépôt légal : R.C.S. SAINT ETIENNE.

LE PRESIDENT,

FVMG

Société par actions simplifiée à actionnaire unique au capital de 300 000 €
Siège social : LA TALAUDIERE (Loire)
Pôle de la Viande – 55 Allée de la Halle
R.C.S. : SAINT-ETIENNE 911 878 395

Changement de Directeur Général

Le Président de la société a décidé de :
1) mettre fin aux fonctions de Directeur Général de Monsieur Christophe POULAIN avec effet au 10 mars 2026

2) nommer Monsieur Arnaud PASCAL demeurant à LYON (Rhône) 36 rue Félix Jacquier aux fonctions de Directeur Général avec effet au 10 mars 2026.

Inscription modificative et dépôt légal : R.C.S. SAINT ETIENNE.

LE PRESIDENT,

DIRCOM MF

Société par actions simplifiée au capital de 300 000 €
Siège social : LA TALAUDIERE (Loire)
Pôle de la Viande – 55 Allée de la Halle
R.C.S. : SAINT ETIENNE 987 836 970

Changement de Directeur Général

Le Président de la société a décidé de :
1) mettre fin aux fonctions de Directeur Général de Monsieur Christophe POULAIN avec effet au 10 mars 2026

2) nommer Monsieur Arnaud PASCAL demeurant à LYON (Rhône) 36 rue Félix Jacquier aux fonctions de Directeur Général avec effet au 10 mars 2026.

Inscription modificative et dépôt légal : R.C.S. SAINT ETIENNE.

LE PRESIDENT,

IT PROJECT

Société par actions simplifiée au capital de 25 000 euros
Siège social : 22 Rue Victor Hugo
42450 SURY LE COMTAL
828 059 683 RCS ST ETIENNE

Transfert du siège social

Aux termes d'une délibération en date du 07/04/2026, l'AGM des associés de la SAS IT PROJECT a décidé de transférer le siège social du 22 Rue Victor Hugo, 42450 SURY LE COMTAL au 87 Chemin des Giraudières 42170 ST JUST ST RAMBERT à compter du 07/04/2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 20 juillet 2020, Madame Josette PEPE, en son vivant Représentée, demeurant à SAINT-MARTIN-LA-SAUVETE(42260) 40 Impasse La Verchère. Née à ALGER (ALGERIE), le 20 octobre 1938. Veuve de Monsieur Raymond Bernard CORALLI et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à FEURS (42110) (FRANCE), le 18 février 2026.

A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Louis BOURBON, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle "Philippe ROUDILLON – Louis BOURBON", titulaire d'un Office Notarial à SAINT GERMAIN LAVAL (Loire), 247 rue Nationale, le 22 avril 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession: Maître Louis BOURBON, Notaire à SAINT-GERMAIN-LAVAL (42260), 247 rue Nationale, référence CRPCEN: 42077, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de ROANNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

SARL KATIT

au capital de 1500 euros
Siège sociale : 30 rue des francs-maçons
42100 SAINT ETIENNE
503862781 RCS SAINT ETIENNE.

Dissolution

Aux termes d'une décision en date du 31.03.26, l'AG extraordinaire a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31.03.26 nommé en qualité de liquidateur Mme TABELLION Karine demeurant 21 rue Trouseau 42100 SAINT ETIENNE et fixe le siège de liquidation au domicile du liquidateur les modifications seront effectuées au RCS de SAINT ETIENNE

USSEL DL

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : ST JUST ST RAMBERT (Loire)
ZAC des Peyrardes – 9 Allée La Forézienne
R.C.S. : SAINT ETIENNE 943 829 317

Changement de dénomination

L'A.G.E. en date du 24 avril 2026, a décidé, à compter du 24 avril 2026, de modifier la dénomination sociale de la société qui est devenue "SCI EVIAN DL",

Inscription modificative et dépôt légal : R.C.S. ST ETIENNE.

LA GERANCE,

BRISE

S.C.I. au capital de 10 000 €
Siège social : 900 Chemin de l'Ormaie
POMMIERS EN FOREZ (Loire)
R.C.S. : ROANNE 913 035 192

Modification

Par acte sous seings privés du 16 avril 2026, les associés de la société ont accepté la démission de M. Richard ROMAGNY de ses fonctions de co-gérant, à compter du 16 avril 2026

Inscription modificative et dépôt légal : RCS ROANNE.

LA GERANCE,



BJ ETABLISSEMENT

SARL au capital de 264000 €
Siège social : 7 Route du Puits Saint-Constant 42800 Saint-Joseph
544 500 838 RCS de Saint-Etienne

MODIFICATION DE L'OBJET

Le 15/04/2026, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social à : L'activité de marchand de biens, à savoir notamment l'achat d'immeubles, de biens immobiliers, de terrains, de droits immobiliers (actions ou parts de sociétés à prépondérance immobilière) ou de fonds de commerce, en vue de leur revente en totalité ou par lots, avec ou sans rénovation préalable. L'acquisition en pleine propriété ou en nue-propriété, la propriété, l'administration et la gestion, l'exploitation directement ou par bail, la location ou autrement, de tous immeubles, biens immobiliers, terrains, fonds de commerce et droits immobiliers (immeubles bâtis ou non bâtis, actions ou parts de société de nature immobilière) dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. L'acquisition, la prise à bail, la location, la gestion, la propriété, la copropriété, l'exploitation directe ou par location, la location - vente, la vente, l'import et le négoce de tous types de machines, de matériels, de véhicules, de moyens de transports et de biens mobiliers corporels.

Mention au RCS de Saint-Etienne

3W

Constitution

Par acte sous signature privée en date du 08 avril 2026, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée dénommée: 3W

Siège social : 8, Quai Commandant de Fourcauld - 42300 ROANNE
Capital : 100.000 €
Objet social :

Acquisition, cession, exploitation par tout moyen (y compris la location) d'appareils de locomotion, notamment par eau, à vocation sportive ou non ;

Commercialisation d'équipements et de pièces et locations d'équipements pour ces appareils ; Organisation et participations à des compétitions et manifestations sportives notamment dans le domaine nautique

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, ou susceptible de favoriser sa réalisation.

Présidente : la SOCIETE IMMOBILIERE ET MOBILIERE DE MONTAGNY (SIMM), dont le siège social est sis 8, Quai Commandant de Fourcauld – 42300 ROANNE, 308 705 425 RCS ROANNE

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clauses d'agrément : la cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de ROANNE



ANNONCES LÉGALES

Rapidité, simplicité, efficacité à votre disposition 24h/24

Rendez-vous sur notre site
www.paysansdelaloire.fr

... et en quelques clics, publiez vos annonces légales